



Projet d'éoliennes flottantes en Méditerranée et leur raccordement

Réunion Publique d'information et d'échanges



dgec.a06.mediterranee@developpement-durable.gouv.fr

Agde, le 27 mars 2024

Intervenants

Jacques Lucbereilh, Sous-préfet de Béziers

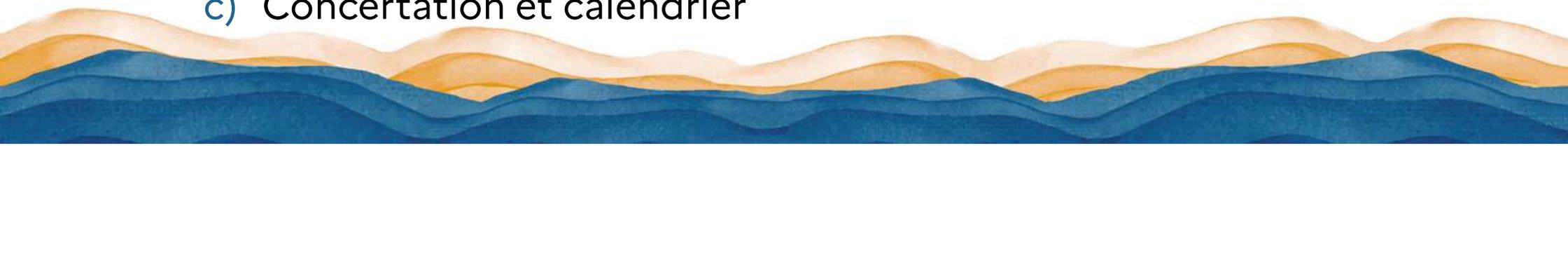
Martin Salmon, responsable pôle développement et Stratégie éolien en mer à la DGEC (Ministère en charge de l'énergie)

Frédéric Autric, directeur de projet éolien Méditerranée, à la DREAL Occitanie (Ministère en charge de l'énergie)

Yannick Bocquenet, responsable Projets concertation, à RTE pour le raccordement



Sujets au programme ce soir – Séquence 1

1. Partie 1 : Les deux projets de 750 MW
 - a) Quels sont les premiers projets éoliens en Méditerranée ?
 - b) Le choix des zones d'appel d'offres pour les parcs
 - c) Le choix du parti de moindre impact pour les raccordements
 2. Partie 2 : Les prochaines étapes des deux projets de 750 MW
 - a) Le dialogue concurrentiel
 - b) Etudes techniques et environnementales
 - c) Concertation et calendrier
- 

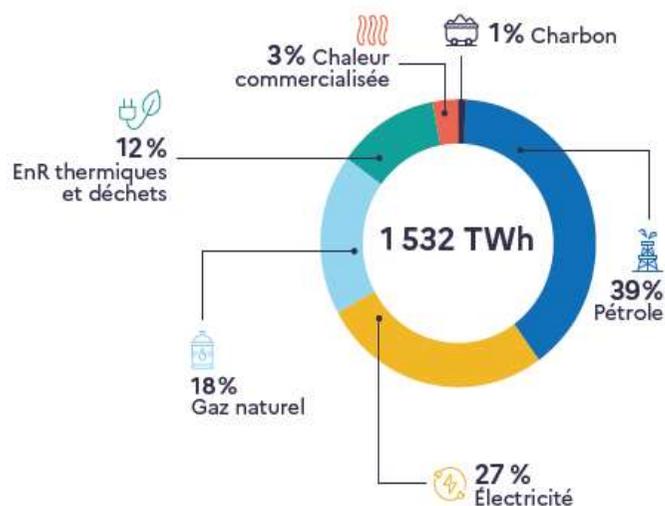
1. Les deux projets de 750 MW

Quels projets éoliens en Méditerranée ?



Quels projets éoliens en Méditerranée ? POURQUOI DEVELOPPER L'EOLIEN EN MER ?

Consommation finale à usage énergétique par énergie en 2022

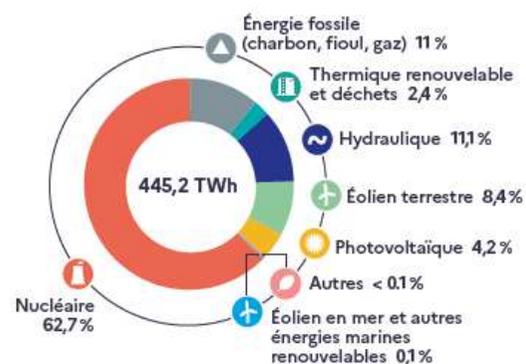


Source : SDES Chiffres clés de l'énergie

- Près de **60%** de la consommation d'énergie finale repose sur les énergies fossiles

Focus sur les perspectives du bouquet électrique

Production d'électricité en France en 2022

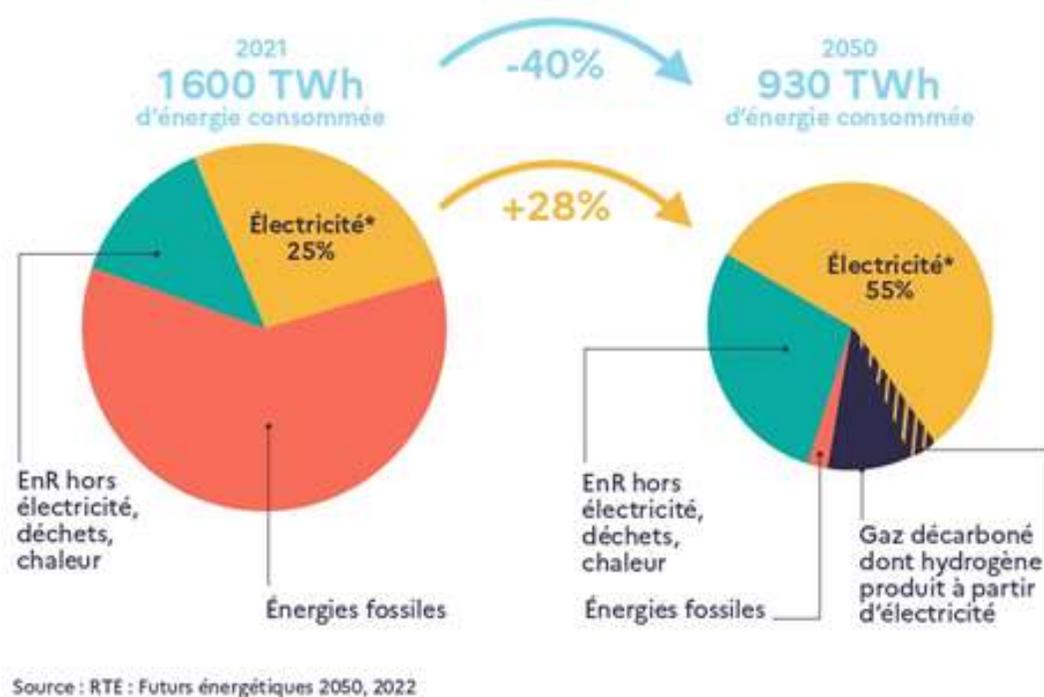


Source : Bilan électrique 2022 (RTE)

- Le mix électrique français est largement décarboné

Quels projets éoliens en Méditerranée ? POURQUOI DEVELOPPER L'EOLIEN EN MER ?

Consommation d'énergie finale en France et dans la SNBC



Réduction de la consommation

- Sobriété énergétique
- Efficacité énergétique

Augmentation de la production d'électricité

- Relance du nucléaire
- Energies renouvelables, dont **déploiement ambitieux de l'éolien en mer.**

L'éolien en mer possède de nombreux avantages (importante production d'électricité, création d'emplois en France, peu d'émissions de gaz à effet de serre). Son développement constitue donc une priorité pour la France.

Quels projets éoliens en Méditerranée ?

L'ÉOLIEN EN MER EN FRANCE

Projets éoliens en mer en développement
sur les façades maritimes françaises



- Premiers appels d'offres en 2011 et 2013 (AO1&2), avec des mises en service à compter de 2022 : ~3 GW
- Troisième appel d'offres (AO3) en 2019
- Depuis fin 2020 : **5 procédures lancées (AO4 à 8) représentant 3,25 GW**, dont 750 MW de projets flottants (1 GW attribué en 2023).
- Des extensions identifiées (Sud-Bretagne, Méditerranée et Oléron)
- Nécessité de planifier les futurs parcs **pour donner de la visibilité** et avoir une approche intégrée des enjeux + de lancer des procédures multi-GW.

Quels projets éoliens en Méditerranée ?

L'ÉTAT ET RTE, CO-MAÎTRES D'OUVRAGE DES PROJETS

Élaboration du projet, débat public, cahier des charges

Construction et exploitation



Parcs éoliens



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Maîtrise d'ouvrage : État



Raccordement



Le réseau
de transport
d'électricité

RTE porte le projet de raccordement



Le réseau
de transport
d'électricité

RTE réalise et exploite le raccordement

2 parcs éoliens de 250 MW chacun
Choix **développeur(s) éolien(s)** en 2024

2 extensions de 500 MW chacune
Choix **développeur(s) éolien(s)** à partir de
2024



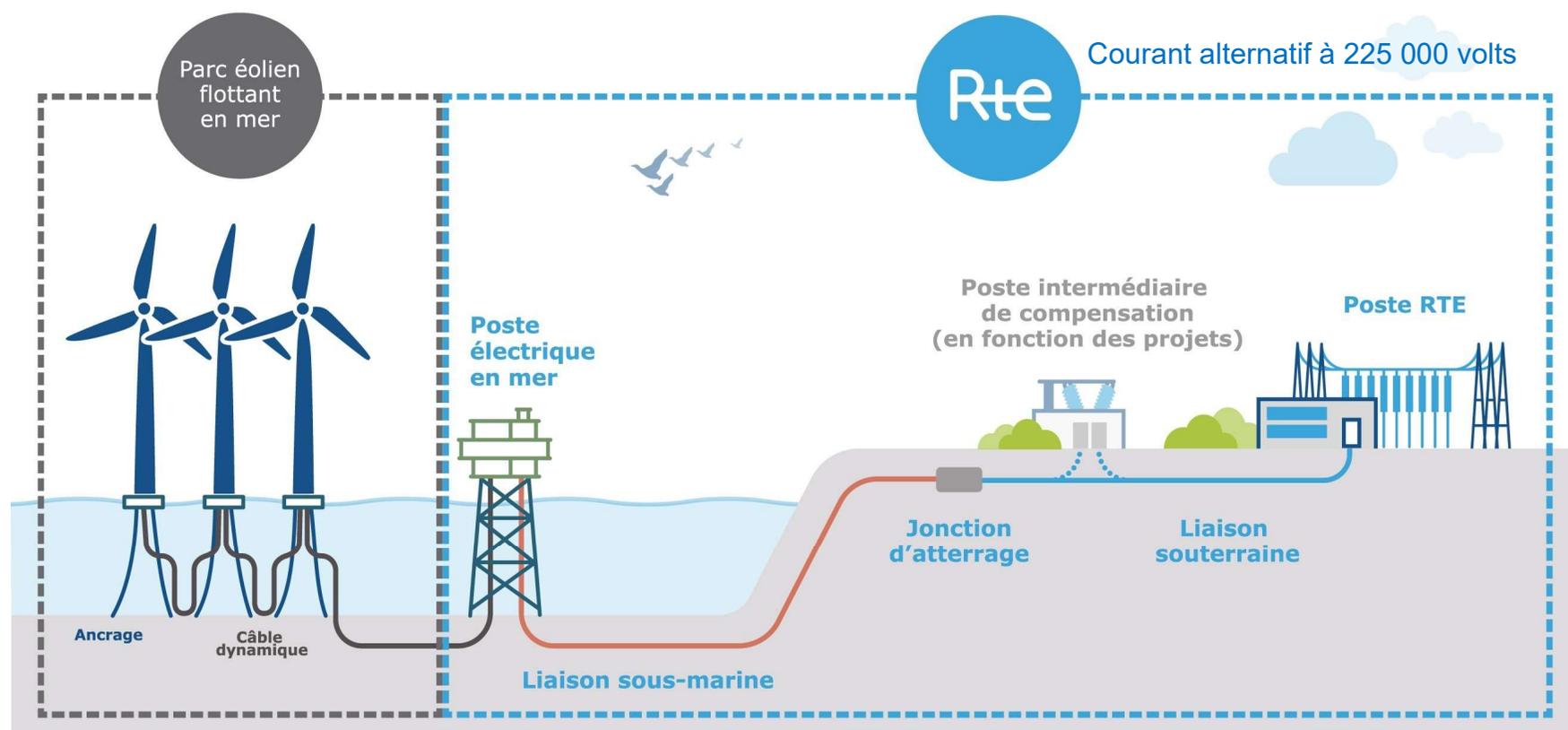
Quels projets éoliens en Méditerranée ?

LES CARACTERISTIQUES DES DEUX PREMIERS PARCS EOLIENS FLOTTANTS

2 parcs éoliens 250 MW

2 extensions de 500 MW

1 raccordement mutualisé pour chaque couple 250MW/ 500MW



Quels projets éoliens en Méditerranée ?

L'ÉOLIEN EN MER MEDITERRANEE – UNE LONGUE DEMARCHE DE CONCERTATION

Les concertations menées sur la façade depuis 2015, ont abouti à :

- en 2015, la planification de l'éolien en mer en Méditerranée, notamment l'implantation de fermes pilotes

Puissance totale < 30 MW
Puissance unitaire > 5 MW

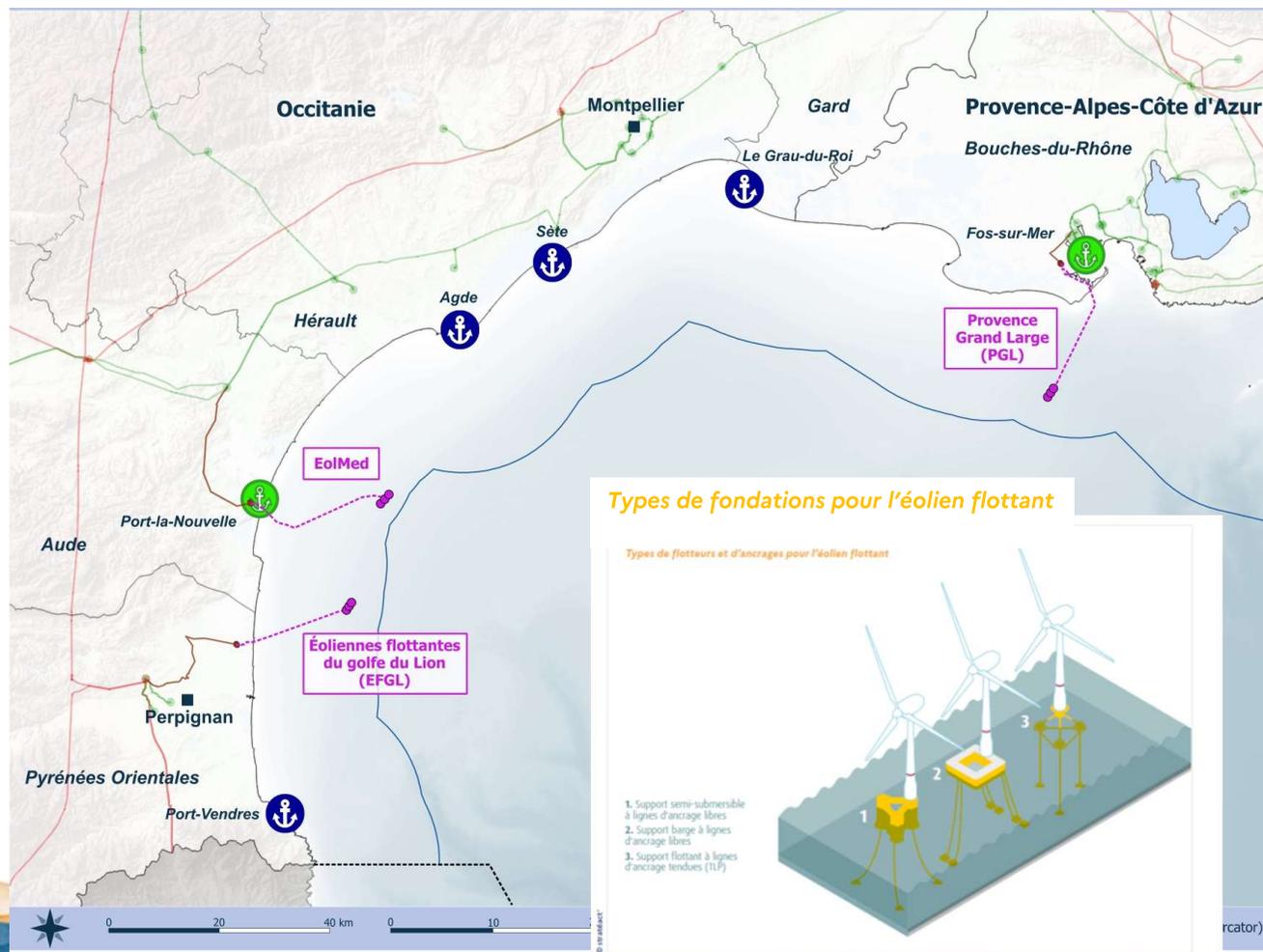
PGL (3 x 8,5 MW)



EFGL (3 x 10 MW)



Eolmed (3 x 10 MW)

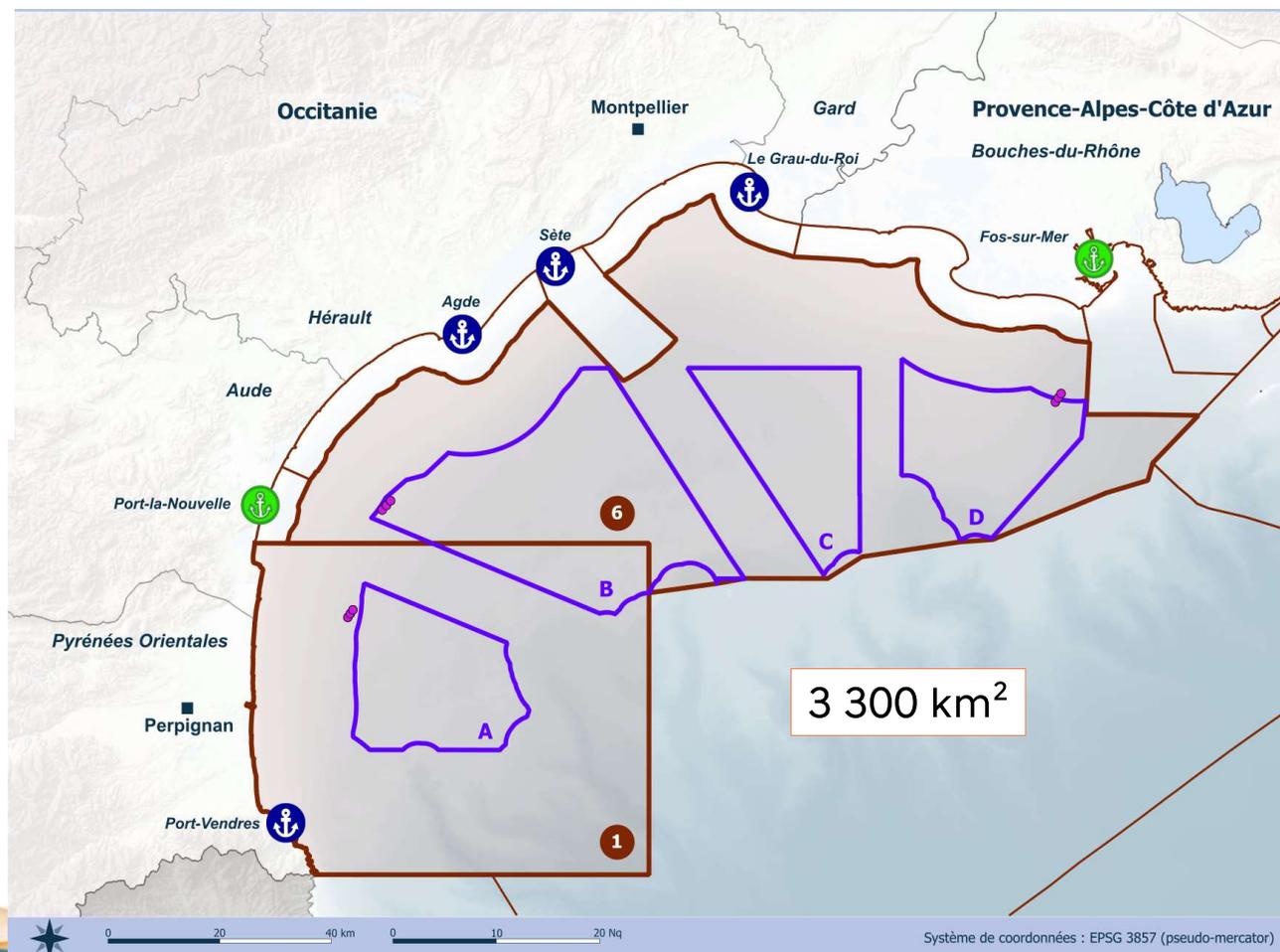


Quels projets éoliens en Méditerranée ?

L'ÉOLIEN EN MER MEDITERRANEE – UNE LONGUE DEMARCHE DE CONCERTATION

Les concertations menées sur la façade depuis 2015, ont abouti à :

- en 2015, la planification de l'éolien en mer en Méditerranée, notamment l'implantation de fermes pilotes
- en 2018, l'identification de 4 macro-zones à potentiel pour le développement de l'éolien flottant commercial, intégrées au DSF

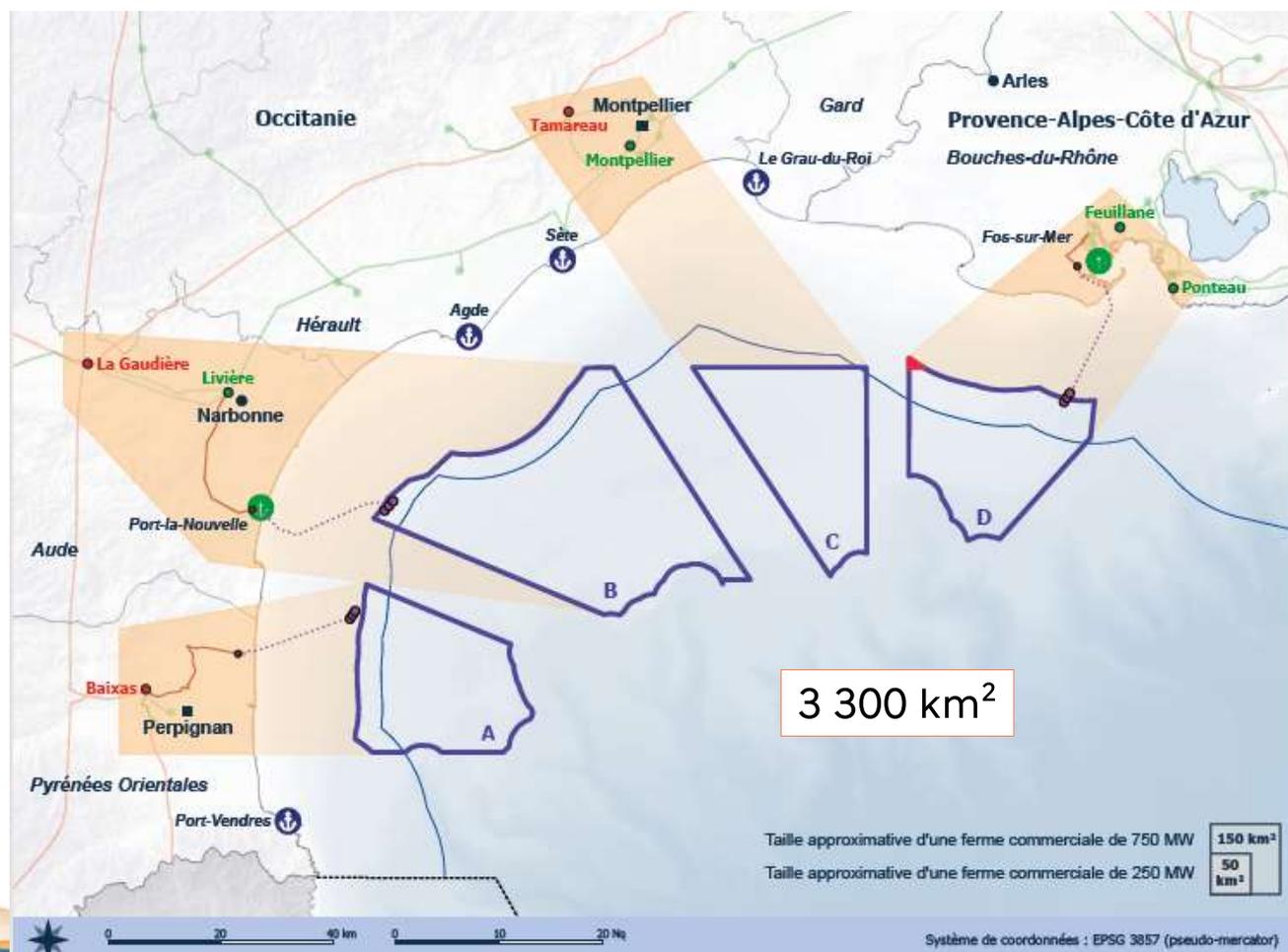


Quels projets éoliens en Méditerranée ?

L'ÉOLIEN EN MER MEDITERRANEE – UNE LONGUE DEMARCHE DE CONCERTATION

Les concertations menées sur la façade depuis 2015, ont abouti à :

- en 2015, la planification de l'éolien en mer en Méditerranée, notamment l'implantation de fermes pilotes
- en 2018, l'identification de 4 macro-zones à potentiel pour le développement de l'éolien flottant commercial, intégrées au DSF
- en 2021, un débat public relatif à 2 parcs et leur raccordement (2x750 MW)



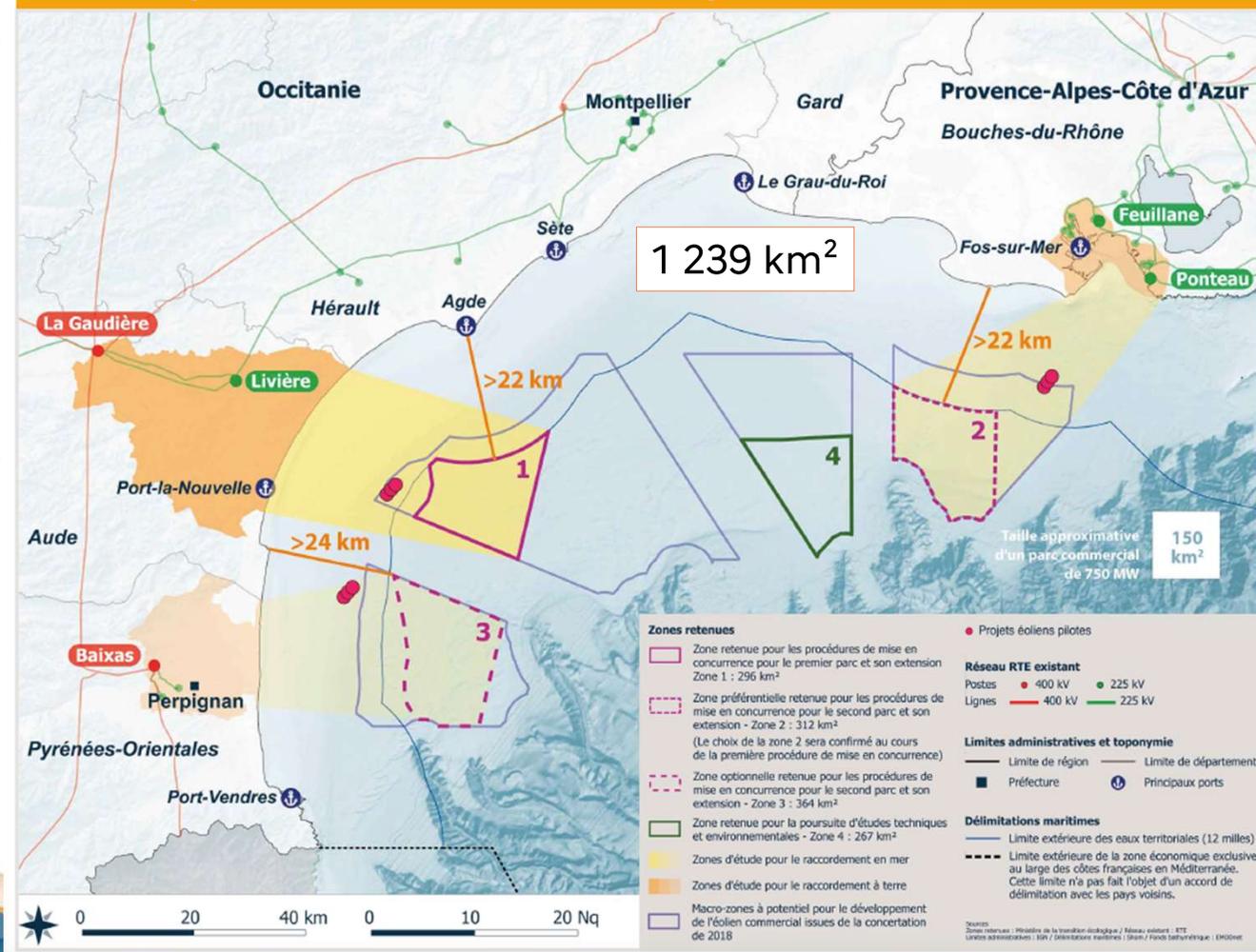
Quels projets éoliens en Méditerranée ?

L'ÉOLIEN EN MER MEDITERRANEE – UNE LONGUE DEMARCHE DE CONCERTATION

Zones retenues pour les procédures de mise en concurrence et la poursuite des études techniques et environnementales

Les concertations menées sur la façade depuis 2015, ont abouti à :

- en 2015, la planification de l'éolien en mer en Méditerranée, notamment l'implantation de fermes pilotes
- en 2018, l'identification de 4 macro-zones à potentiel pour le développement de l'éolien flottant commercial, intégrées au DSF
- en 2021, un débat public relatif à 2 parcs et leur raccordement (2x750 MW)
- en mars 2022, l'identification de 4 zones pour la poursuite des études et des procédures de mise en concurrence pour les 2x750 MW



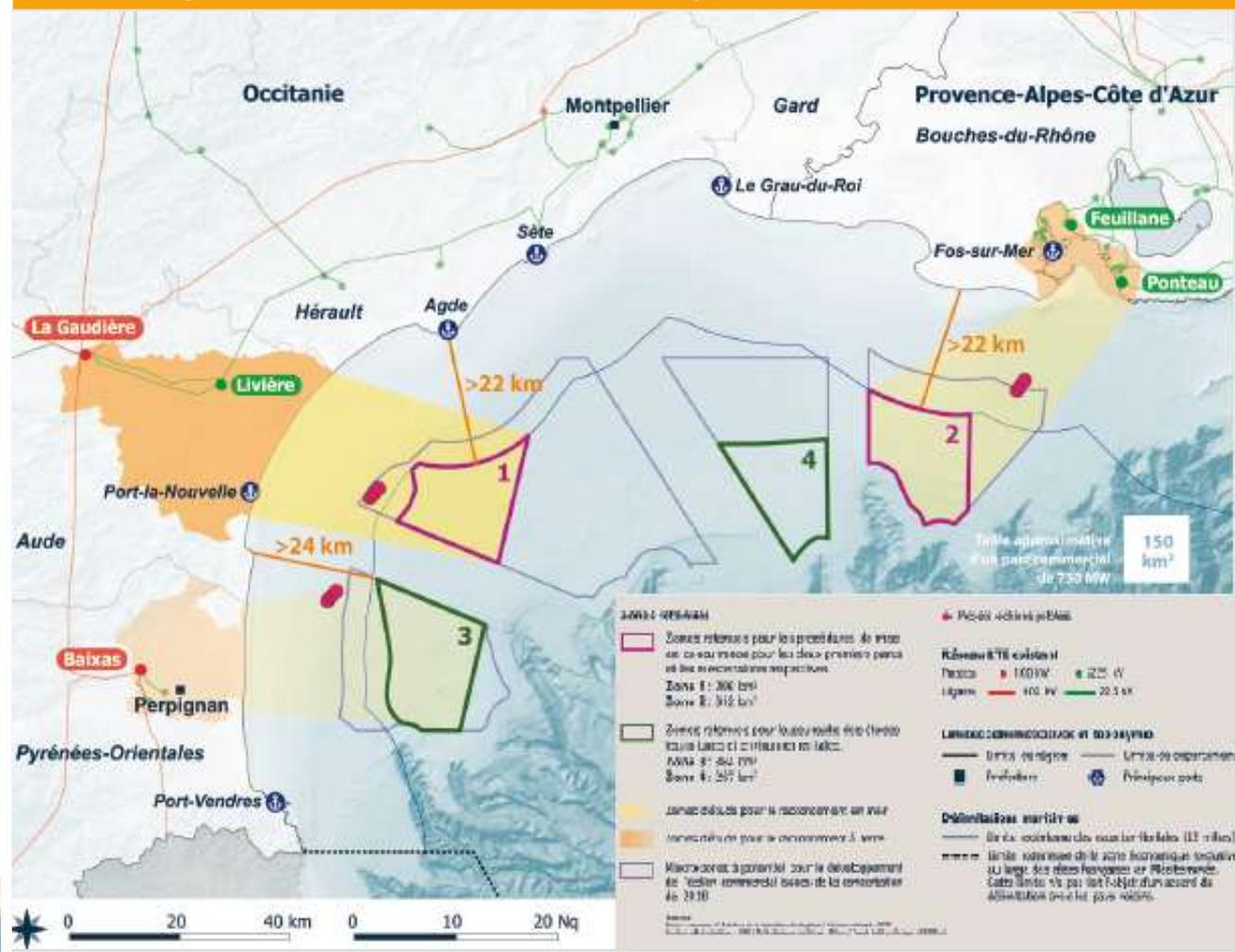
Quels projets éoliens en Méditerranée ?

L'ÉOLIEN EN MER MEDITERRANEE – UNE LONGUE DEMARCHE DE CONCERTATION

Zones retenues pour les procédures de mise en concurrence et la poursuite des études techniques et environnementales

Les concertations menées sur la façade depuis 2015, ont abouti à :

- en 2015, la planification de l'éolien en mer en Méditerranée, notamment l'implantation de fermes pilotes
- en 2018, l'identification de 4 macro-zones à potentiel pour le développement de l'éolien flottant commercial, intégrées au DSF
- en 2021, un débat public relatif à 2 parcs et leur raccordement (2x750 MW)
- en mars 2022, l'identification de 4 zones pour la poursuite des études et des procédures de mise en concurrence pour les 2x750 MW
- en juin 2023, la confirmation de la zone 2 pour l'accueil du second parc et de son extension



1. Les deux projets de 750 MW

Le choix des zones d'appel d'offres



Le choix des zones d'appel d'offres

AFFINAGE DU PERIMETRE DES ZONES AU COURS DU PROCESSUS POUR UN PARC ET SON EXTENSION (750 MW)

Etape du processus	Zone	Surface	Ratio
Débat public	Zone d'études ministre	~ 300 km ²	
Appel d'offres	Zone d'appel d'offres	~ 140-160 km ²	~ 5MW/km ²
Autorisations et installation	Zone de projet*	~ 85-125 km ²	~ 6 à 9 MW/ km ²

- Les ratios qui seront retenus au stade des autorisations sont ici donnés à titre prospectif et pourraient différer de ce qui est indiqué ici, en fonction de la prise en compte des enjeux environnementaux et des usages.
- Avec une hypothèse de 7,5MW/km², 30 à 35% de la surface des zones d'appel d'offres pourraient ne pas être utilisées.

Le choix des zones d'appel d'offres

PRISE EN COMPTE DES ENJEUX POUR APPLIQUER LA SEQUENCE « EVITER »

Le travail a été conduit en utilisant les suggestions du public sur les enjeux suivants :



Avifaune



Pêche



Paysage



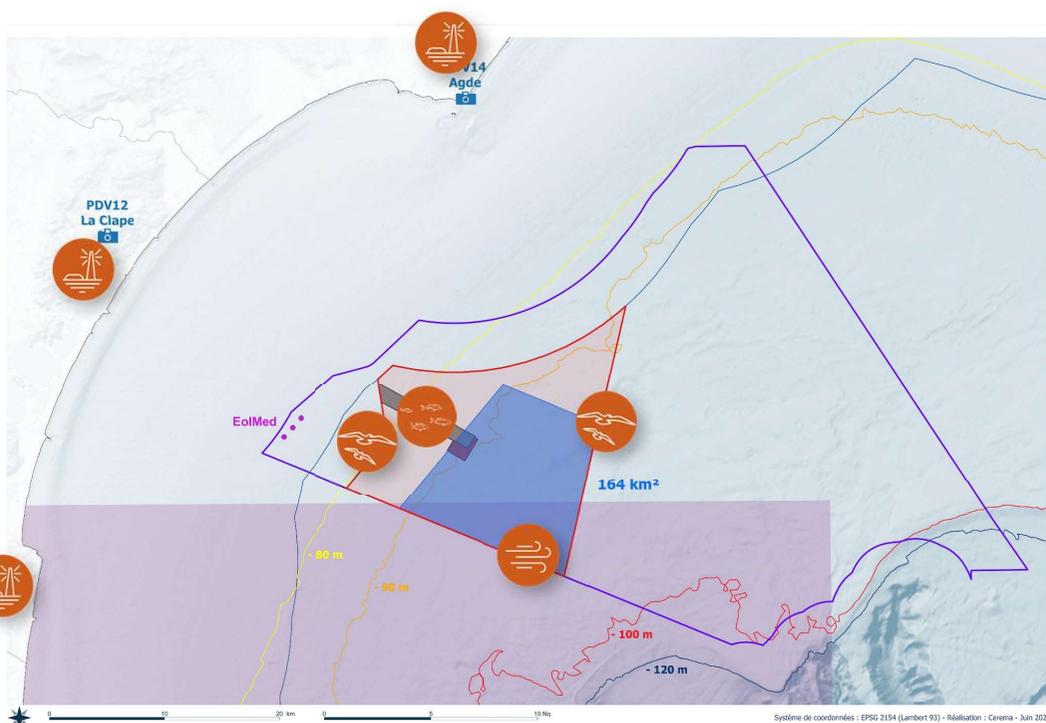
Vent

Les enjeux transport maritime et sols marins ont été étudiés et ne sont pas discriminants



Le choix des zones d'appel d'offres

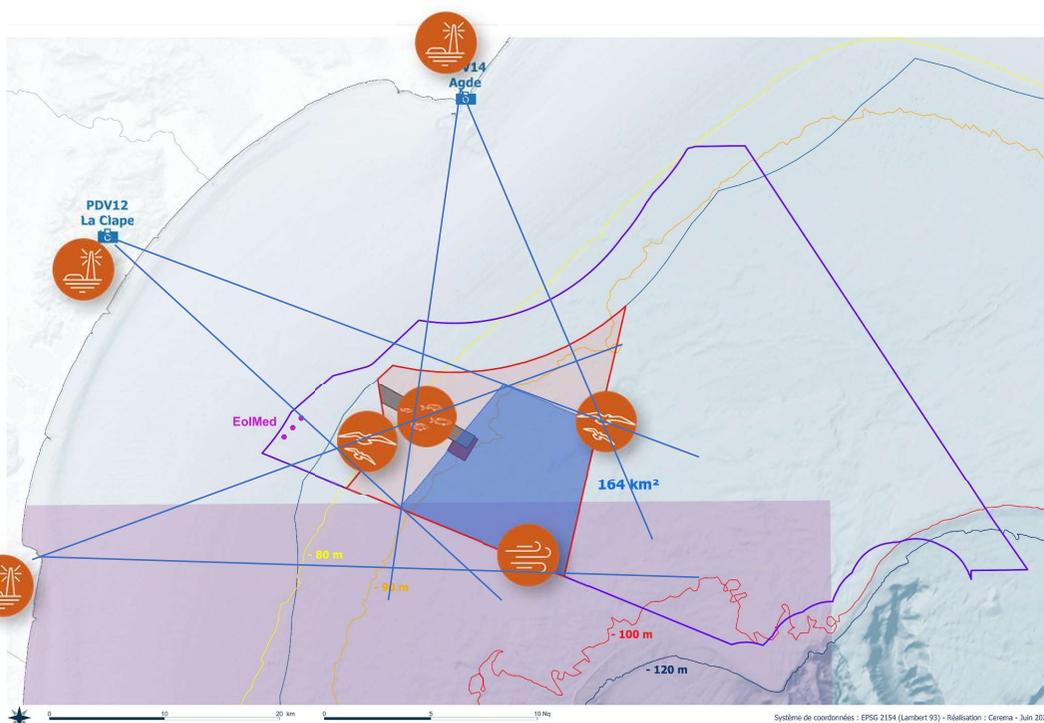
SCENARIO DE MOINDRE IMPACT PRESENTE AUX ACTEURS – ZONE 1



- Evite l'enjeu oiseau situé à l'Ouest / minimise a priori l'impact sur les oiseaux migrateurs
- Réduit l'impact paysager (Eloignement à la côte et Compacité / La Clape, Agde)
- Réduit l'impact sur la pêche (quasi totalement au sein de la zone WestMed > 90m de fonds)
- Mobilise les espaces les plus ventés

Le choix des zones d'appel d'offres

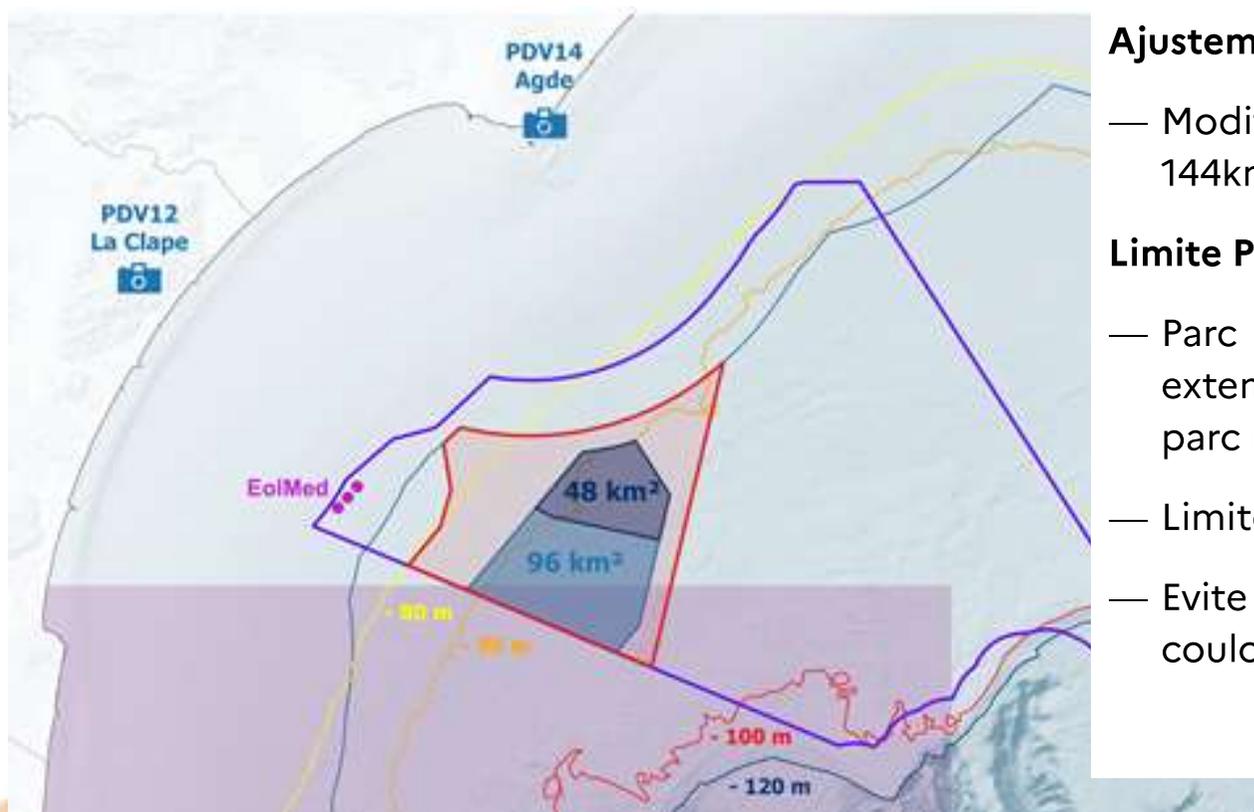
SCENARIO DE MOINDRE IMPACT PRESENTE AUX ACTEURS – ZONE 1



- Evite l'enjeu oiseau situé à l'Ouest / minimise a priori l'impact sur les oiseaux migrateurs
- Réduit l'impact paysager (Eloignement à la côte et Compacité / La Clape, Agde)
- Réduit l'impact sur la pêche (quasi totalement au sein de la zone WestMed > 90m de fonds)
- Mobilise les espaces les plus ventés

Le choix des zones d'appel d'offres

SCENARIO AJUSTE APRES CONCERTATION ET LIMITE P1/P2 – ZONE 1



Ajustement contours zone 1 :

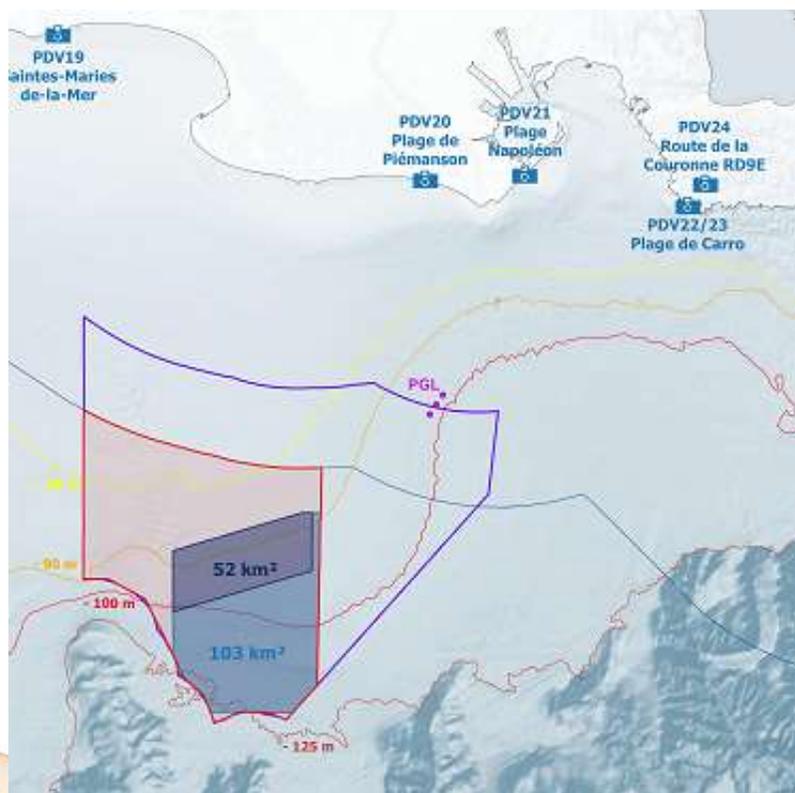
- Modification des contours, surface totale réduite à 144km² (P1 48km² + P2 96km²)

Limite P1/P2 :

- Parc initial P1 au Nord en dehors du PNMGL, extension ultérieure P2 au Sud et pour partie dans le parc marin (~43km²)
- Limite les effets de sillage entre P1 et P2
- Evite les contraintes associées à la réservation d'un couloir pour raccorder les câbles de P2 au sein de P1

Le choix des zones d'appel d'offres

UN TRAVAIL SIMILAIRE ABOUTISSANT AU SCENARIO AJUSTE ET LIMITE P1/P2 – ZONE 2



Ajustement contours zone 2 :

- Déplacement limite Nord vers le Sud parallèlement aux lignes bathymétriques
- Déplacement limite Ouest vers l'Ouest
- 13 km² supprimés au Nord et 8 km² ajoutés à l'Ouest

Limite P1/P2 :

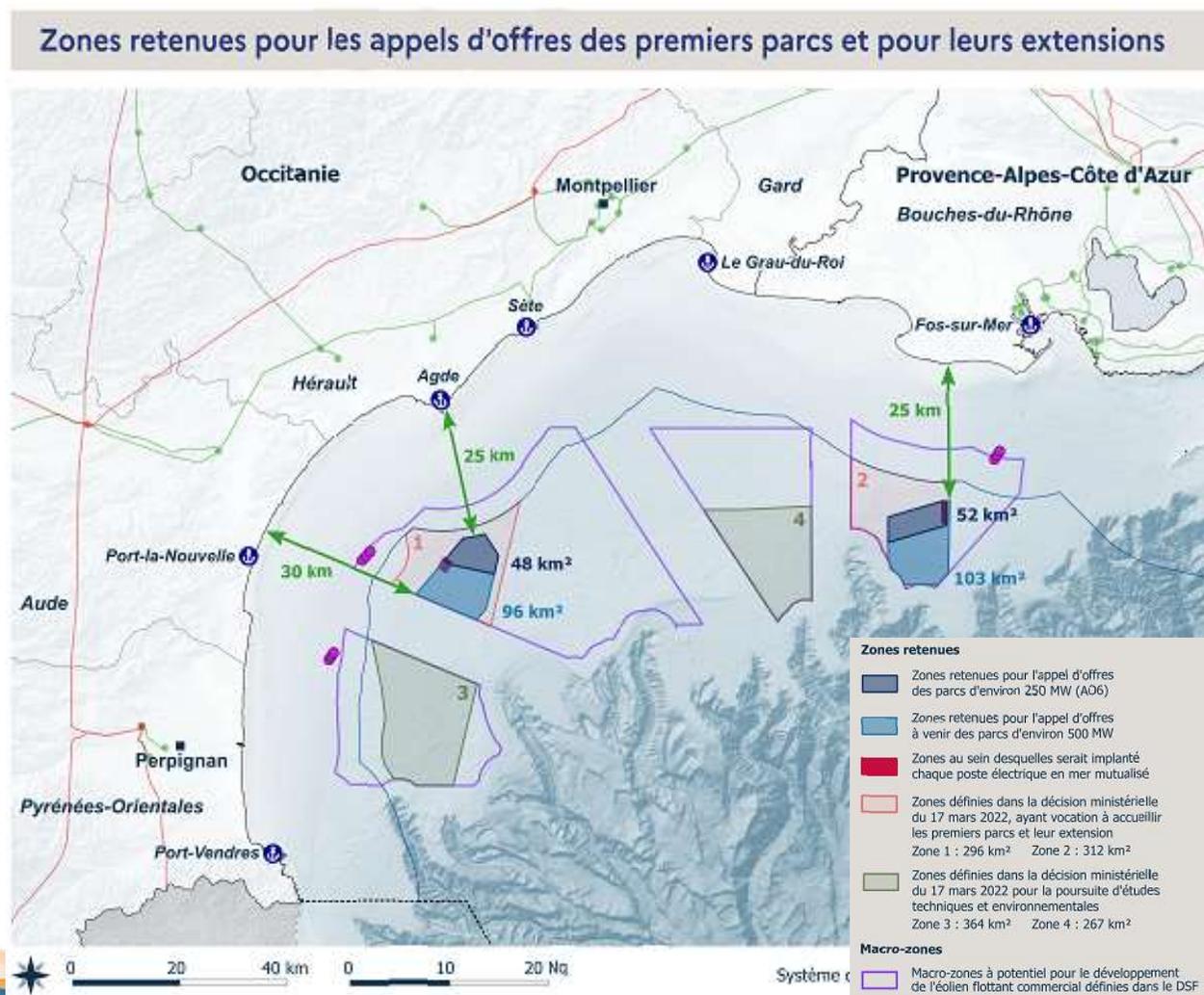
- Parc initial au Nord face au vent dominant
- Réserve d'un couloir de 600m pour raccorder les câbles de P2 sans rentrer dans P1

Le choix des zones d'appel d'offres

LES ZONES D'APPEL D'OFFRES

Les concertations menées sur la façade depuis 2015, ont abouti à :

- en 2015, la planification de l'éolien en mer en Méditerranée, notamment l'implantation de fermes pilotes
- en 2018, l'identification de 4 macro-zones à potentiel pour le développement de l'éolien flottant commercial, intégrées au DSF
- en 2021, un débat public relatif à 2 parcs et leur raccordement (2x750 MW)
- en mars 2022, l'identification de 4 zones pour la poursuite des études et des procédures de mise en concurrence pour les 2x750 MW
- en juin 2023, la confirmation de la zone 2 pour l'accueil du second parc et de son extension
- **En novembre 2023, le choix des zones d'appel d'offres pour les 2 parcs et leur extension**



1. Les deux projets de 750 MW

Le choix du parti de moindre impact



Procédure d'instruction du raccordement public à 225 000 volts

Demande Pétitionnaire RTE
**Justification Technico-Economique de l'ensemble du projet
(lignes et postes)**
Validation ministérielle du 30/11/22

**Concertation
préalable Fontaine**

Première réunion
plénière de concertation

- Présentation du projet
- Validation d'une aire d'étude

Réunion du 2 juin 2023

Seconde réunion
plénière de concertation

- Présentation de la synthèse des enjeux
- Validation d'un parti de moindre impact
(implantation des postes et fuseaux des
liaisons électriques)

28 Février 2024

DUP ministérielles des lignes 225 kV en vue de
l'établissement des servitudes
(Etude d'impact et Enquête publique communes)
Instruction Préfet - Article R.323-6

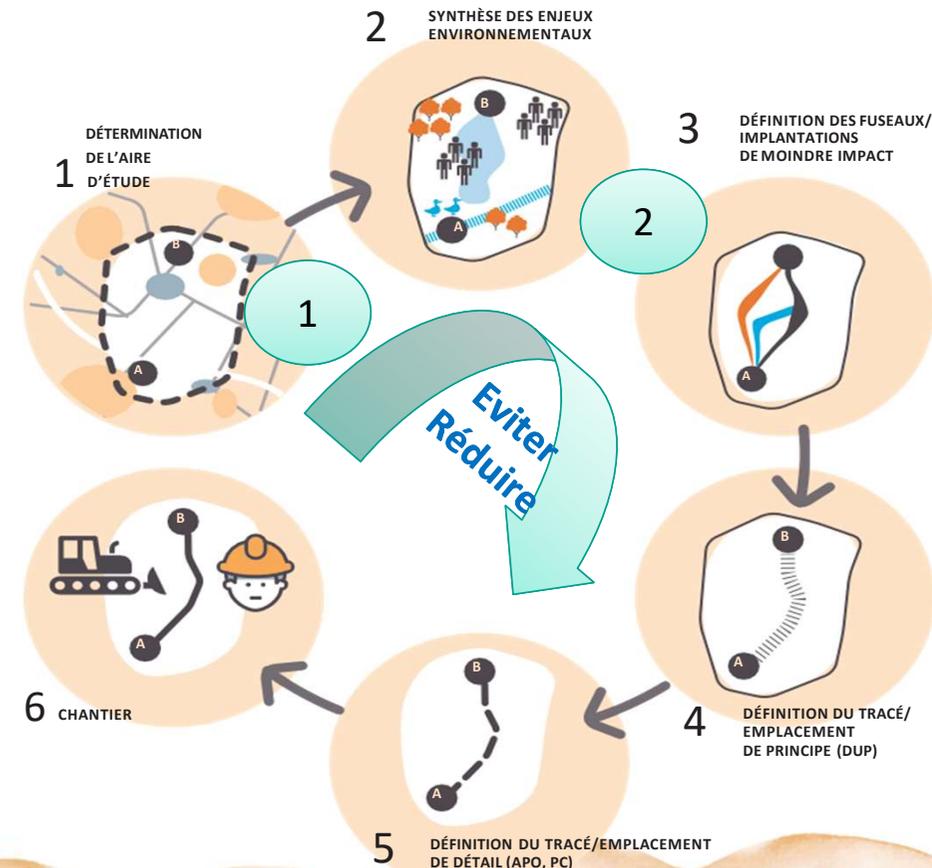
Une concertation spécifique aux ouvrages de raccordement électrique et complémentaire à la concertation post débat public

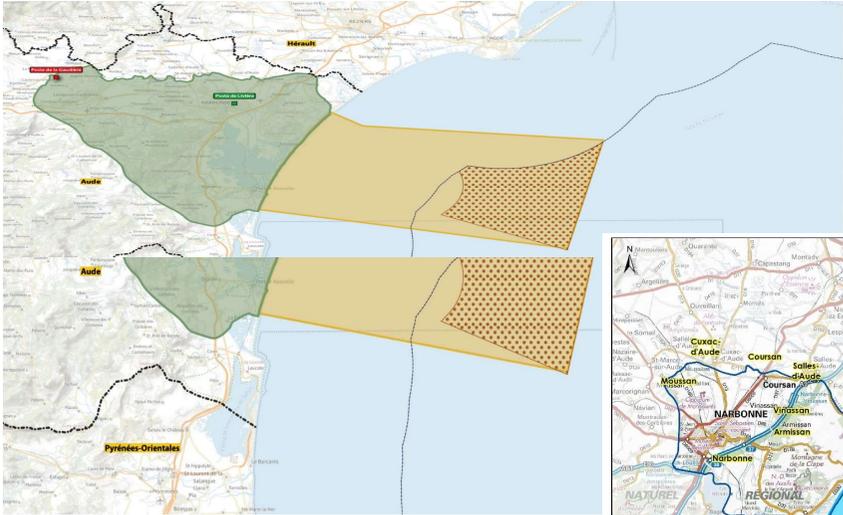
- Une concertation spécifique, placée sous l'autorité du préfet et du ministre de l'Énergie
- Une concertation distincte et complémentaire de la concertation post débat public.
- Des réunions associant les services de l'Etat, les élus, les chambres consulaires, les associations et le maître d'ouvrage

Objectif

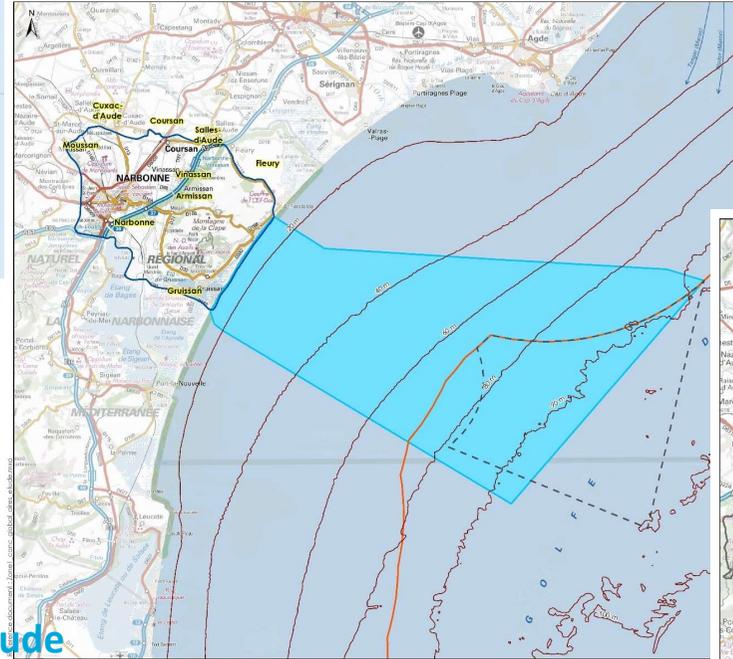
Réaliser une analyse technique, économique, environnementale et réglementaire et de caractériser les avantages et inconvénients de différentes options et alternatives possibles.

Une démarche itérative



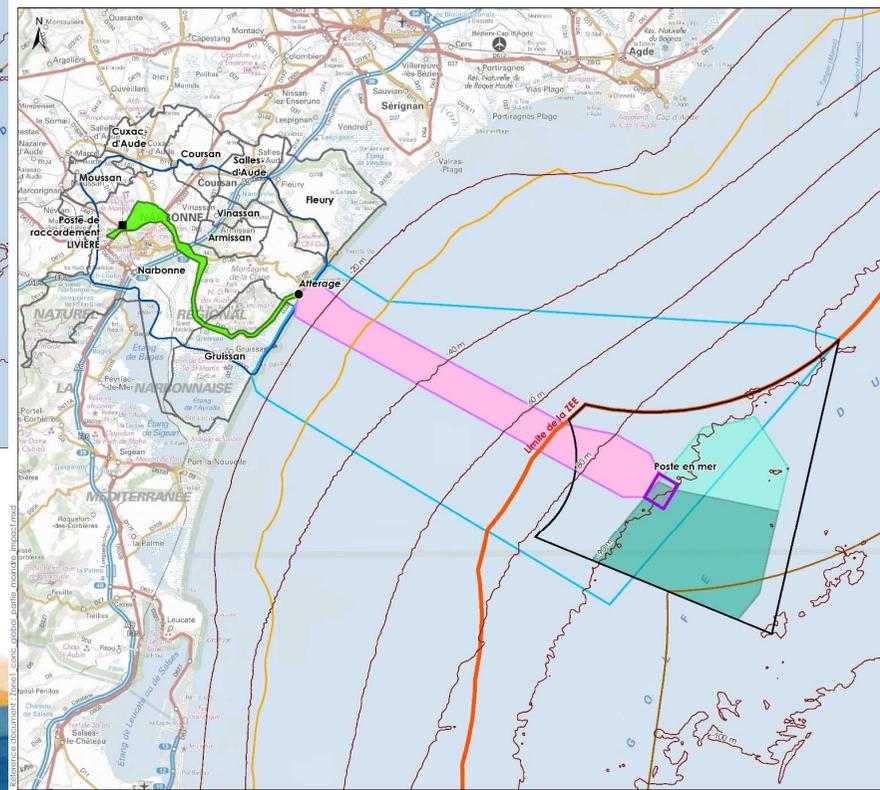


De la Zone d'étude
Décidée par le premier ministre
de mars 2022



A l'aire d'étude
validée le 2 juin 2023

Au parti de Moindre impact
validé le 28 février 2024



ECHANGE AVEC LES PARTICIPANTS



2. Les prochaines étapes des deux projets de 750 MW

Le dialogue concurrentiel



Le dialogue concurrentiel

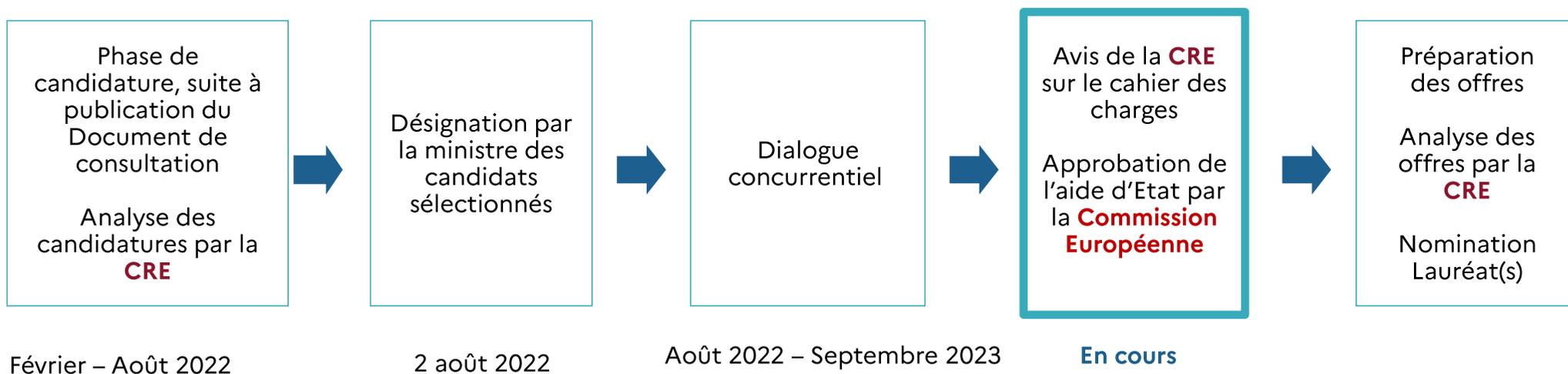
Le dialogue concurrentiel permet à l'État d'échanger avec les industriels sur les modalités de construction du parc

- C'est la **procédure prévue par le code de l'énergie** par laquelle l'État échange avec les **industriels** candidats à l'appel d'offres sur le **cahier des charges** du projet
- Elle vise à **sécuriser le projet et réduire les coûts**, dans le respect des **prescriptions techniques et environnementales** définies par l'Etat
- Elle est régie par le **code de l'énergie**.



Le dialogue concurrentiel

LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE



2022

2023

2024



Le dialogue concurrentiel

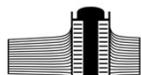
En lien avec cette procédure l'Etat notifie l'appel d'offres à la Commission européenne



Les projets éolien en mer font l'objet d'un **contrat de complément de rémunération**, qui est considéré comme une aide d'Etat par le droit européen.



Les Lignes directrices sur les aides d'Etat au climat, à la protection de l'environnement et à l'énergie («CEEAG») s'appliquent donc sur les projets éolien en mer et **l'accord de la DGCOMP est indispensable**.



Les nouvelles lignes directrices adoptées en 2022 clarifient les attentes de la DGCOMP concernant la pondération des critères de notation des appels d'offres (70% min. pour valeur économique de l'offre).

Par ailleurs, les critères de développement territorial proposés et les prescriptions techniques et environnementales ne peuvent pas entraver le principe de **liberté de circulation des travailleurs ou d'établissement des entreprises**, etc. Ils doivent être **non discriminatoires** entre les candidats et être liés à l'objet du projet

Les attentes économiques liées à ces projets sont néanmoins fortes et le contenu local est un enjeu indissociable de l'acceptabilité

Le dialogue concurrentiel

LE CONTENU DU CAHIER DES CHARGES

La cahier des charges de la procédure de mise en concurrence comporte notamment (R. 311-25-12) :

- **Description des installations faisant l'objet de la procédure et les conditions applicables (caractéristiques, conditions économiques, délais de mise en service, prescriptions de toute nature)**
- **Liste des critères de notation et modalités de sélection (deux lauréats distincts)**
- **Liste des pièces à produire par les candidats dans leurs offres**
- **Informations relatives au déroulement de la procédure : date et heure limite de dépôt des offres, modalités et délai d'instruction des offres**



Le dialogue concurrentiel

ZOOM SUR LES CRITERES DE NOTATION DE L'AO6

Critère de notation (sur 100 points)	Pondération
1) La valeur économique et financière de l'offre	75
Valeur du tarif de référence.	70
Robustesse du montage contractuel et financier.	5
2) Prise en compte des enjeux environnementaux	13
Nombre maximal d'éoliennes de l'Installation	1
Montant minimum que le Candidat s'engage à allouer (a) aux mesures ERC et au suivi environnemental du Projet hors Démantèlement et (b) au Fonds Biodiversité	8
Maximisation du taux de recyclage, de réemploi ou de réutilisation des pales.	2
Maximisation du taux de recyclage, de réemploi ou de réutilisation des aimants des génératrices.	2
3) Prise en compte des enjeux sociaux et de développement territorial	12
Part des prestations d'études et d'installation que le Candidat s'engage à faire réaliser par des PME.	4
Part des prestations d'entretien, de maintenance et d'exploitation que le Candidat s'engage à faire réaliser par des PME.	2
Montant de financement ou investissement participatif proposé pour l'installation.	2
Engagements en matière d'insertion professionnelle des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.	4

Le dialogue concurrentiel

EXEMPLES DE PRESCRIPTIONS DU CAHIER DES CHARGES

- **Financement d'actions territoriales en lien avec les enjeux socio-économiques**

Le Producteur doit s'engager à allouer un montant d'au moins 5 millions d'euros aux mesures de développement territorial (éducation, culture, sport, tourisme, etc.).

- **Choix du port d'assemblage des flotteurs et du port d'intégration à quai des aérogénérateurs**

Le candidat s'engage à choisir plus tôt les ports concernés à la plus tardive des deux dates suivantes : (i) 3,5 ans après l'attribution ou (ii) 6 mois après l'obtention de l'autorisation

- **Publication de l'organisation industrielle du projet**

Publication intégrant le planning de passation des marchés ainsi que les besoins en compétence et en certification (mis à jour annuellement).

- **Évaluation du contenu local, français et européen, du projet**

Le Producteur doit publier chaque année une évaluation du contenu local français et européen du Projet.



Le dialogue concurrentiel

EXEMPLES DE PRESCRIPTIONS DU CAHIER DES CHARGES

- **Impact carbone de la construction et de l'exploitation du parc éolien**

L'évaluation carbone de la construction du parc éolien doit être inférieure à **1 800 kgCO₂_{eq}/KW** sur la phase allant jusqu'à la mise en service. **Un autre seuil est fixé pour les opérations de maintenance** (8000 kg par période de 5 ans).

- **Seuils minimaux (tous supérieurs à 90%) de recyclage ou de réutilisation des pales, des mats, des flotteurs et des ancrages**

- **Présence locale**

Le producteur doit assurer une présence locale dès l'attribution, et nommer un correspondant locale en charge des relations avec les organisations professionnelles, notamment celles du secteur de la pêche, dès l'attribution.



2. Les prochaines étapes des deux projets de 750 MW

Etudes techniques et environnementales



Les études techniques et environnementales

LES ETUDES TECHNIQUES MENEES PAR L'ETAT

- **Gisement éolien** : permet de définir la capacité de production du site.
- **Bathymétrie et sédimentologie** : connaître la hauteur de la colonne d'eau ainsi que la nature des premières couches des fonds marins.
- **Géophysique et géotechnique** : préciser la nature des sols marins en profondeur.

Gisement éolien



Météo France - Bouée LIDAR
Jusqu'en septembre 2024

Bathymétrie - sédimentologie



SHOM -Navire Beau temps-Beaupré
Etude réalisée en 2022

Géophysique et géotechnique



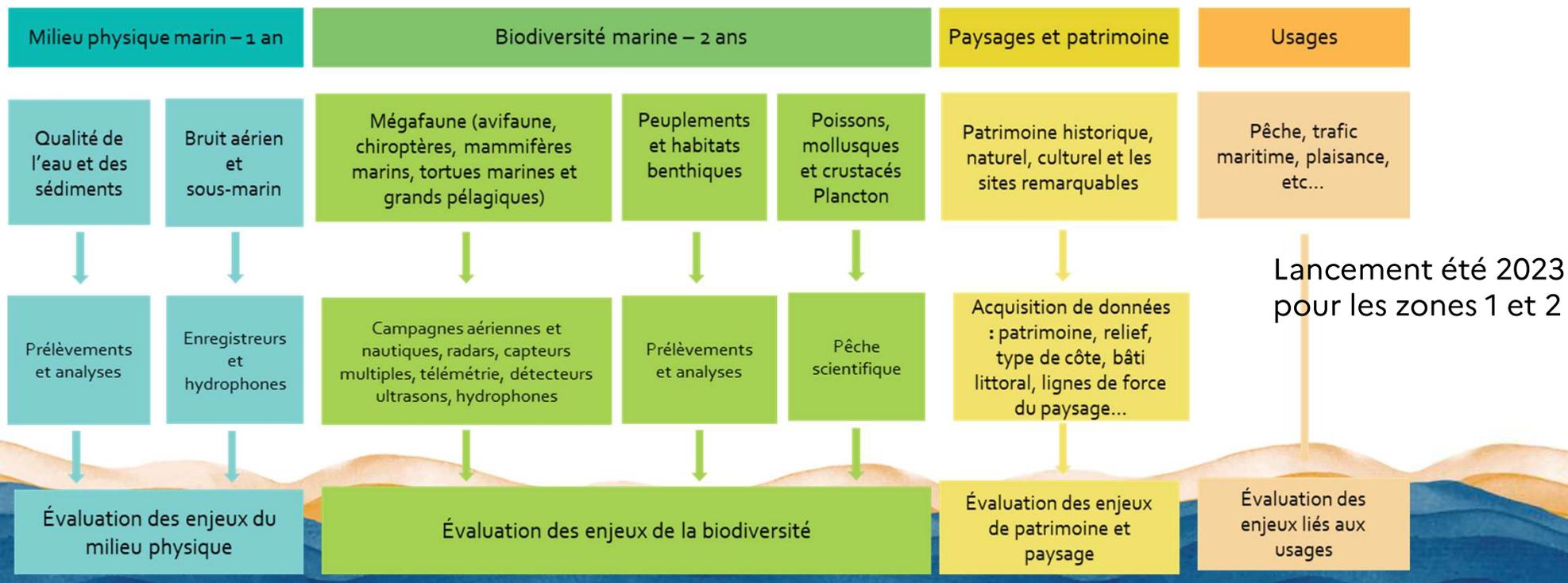
Tecnoambiente - RoxaneZ
Etude réalisée en 2023

Les études techniques et environnementales

LES ETUDES ENVIRONNEMENTALES MENEES PAR L'ETAT

L'État va réaliser l'état actuel de l'environnement des zones définies dans la décision ministérielle avec le groupement **BRLi/Biotope**. Ce diagnostic permettra *in fine* de :

- Compléter la connaissance environnementale de la zone ;
- Fournir au(x) lauréat(s) les données qu'il pourra utiliser pour réaliser son évaluation environnementale et rédiger son étude d'impact.

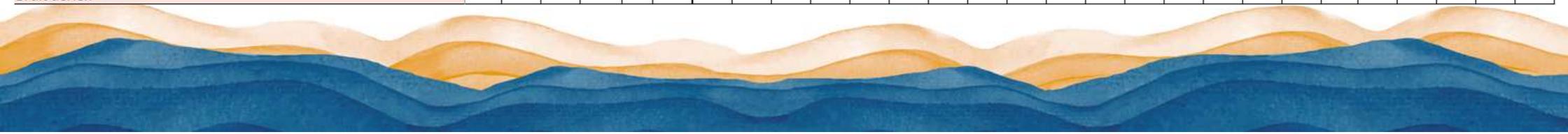


Les études techniques et environnementales

CALENDRIER PREVISIONNEL DES ETUDES EN MER CONDITIONNEES A LA METEO

Etudes menées par RTE pour le raccordement

CAMPAGNES TERRAIN	2023				2024												2025											
	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O
Qualité de l'eau																												
<i>Sondes/ Prélèvements</i>					1		1			1			1			1			1			1			1			1
<i>Moules</i>										Pose																		
<i>DGT</i>										Pose																		
Plancton																												
<i>Zooplancton</i>					1		1			1			1			1			1			1			1			1
<i>Phytoplancton</i>					1		1			1			1			1			1			1			1			1
Qualité des sédiments							1																					
Peuplements et habitats benthiques																												
<i>Benthos de substrats meubles</i>							1					1						1						1				
Poissons et méga-invertébrés																												
<i>Pêches scientifiques standardisées</i>					1		1			1			1			1			1			1			1			1
<i>Sonar biométrique</i>					1		1			1			1			1			1			1			1			1
<i>ADN environnemental</i>					1		1			1			1			1			1			1			1			1
Acoustique sous-marine																												
<i>Déploiement et relevés des enregistreurs acoustiques</i>					Pose	Relève	Dépos																					
Mégafaune marine, avifaune, chiroptères																												
<i>Expertises visuelles par bateau</i>																												
<i>Expertise digitale haute altitude</i>							1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<i>Expertises visuelles par avion</i>							1			1			1					1			1			1			1	
<i>MAVEO</i>																												
<i>Migralion</i>																												
<i>Bruit aérien</i>																												



Les études techniques et environnementales

LES ETUDES TECHNIQUES MENEES PAR RTE POUR LE RACCORDEMENT

Etudes
métocéan

Géophysique

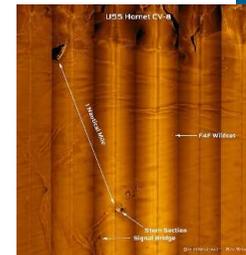
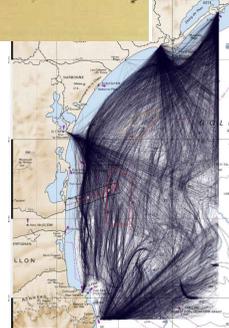
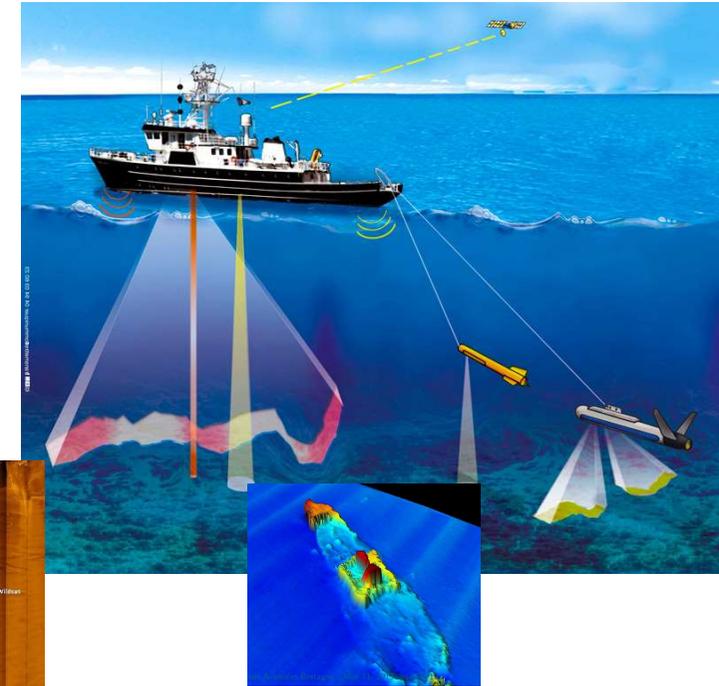
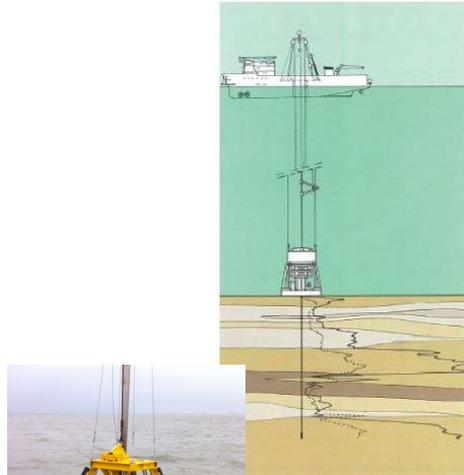
Hydro
sédimentaire

Géotechnique

Etude pêche
et navigation

Etudes UXO

Etudes aux
atterrages



- Affiner la consistance technique, le coût et le planning du projet
- Définir de manière itérative le tracé des câbles, la profondeur d'ensouillage et le mode de protection cible, les fondations et le design du poste en mer, appuyer les demandes d'autorisation...
- Mutualisation d'une partie de ces prestations avec la DGEC, via le SHOM, Météo France, ou des prestataires privés achetés en commun

Les études techniques et environnementales

LES ETUDES TECHNIQUES MENEES PAR RTE POUR LE RACCORDEMENT

Réalisation des inventaires Faune / Flore / milieux naturels à terre

- ✓ Sur le parti de Moindre Impact retenu
- ✓ Par des observations terrain classiques ou innovantes
- ✓ Différents groupes étudiés
- ✓ Cycle biologique complet
- ✓ Respect du calendrier biologique des espèces



Les études techniques et environnementales

LES ETUDES TECHNIQUES MENEES PAR RTE POUR LE RACCORDEMENT

Caractérisation des effets et mesures

- ✓ Définition des effets prévisibles du projet
- ✓ Définition des mesures d'évitement / de réduction
- ✓ Détermination des incidences résiduelles
- ✓ Définition des mesures de compensation si nécessaire



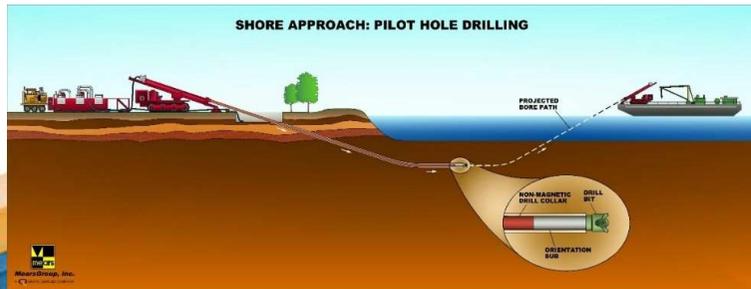
Adaptation du calendrier des travaux

Évitement temporel

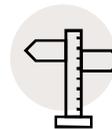
Année N												
Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Amphibiens (hors G. rieuse)	Hivernage	Hivernage		Reproduction	Reproduction	Reproduction	Reproduction	Reproduction			Hivernage	Hivernage
Reptiles protégés	Hivernage	Hivernage		Reproduction	Reproduction	Reproduction	Reproduction	Reproduction			Hivernage	Hivernage
Oiseaux				Reproduction	Reproduction	Reproduction	Reproduction	Reproduction				
Castor				Jeunes non autonomes	Jeunes non autonomes	Jeunes non autonomes	Jeunes non autonomes					
Chauves-souris	Hibernation	Hibernation	Hibernation								Hibernation	Hibernation
Hérisson	Hibernation	Hibernation	Hibernation								Hibernation	Hibernation
et Ecreuil, activité réduite / sensibilité dérangement												
	Période défavorable							Favorable à partir de mi-août	Période favorable		Favorable si temp. douces	



Franchissement en sous-oeuvre



Ensouillage



Adaptation du tracé du câble



Mise en défend des zones naturelles



2. Les prochaines étapes des deux projets de 750 MW

Concertation et calendrier



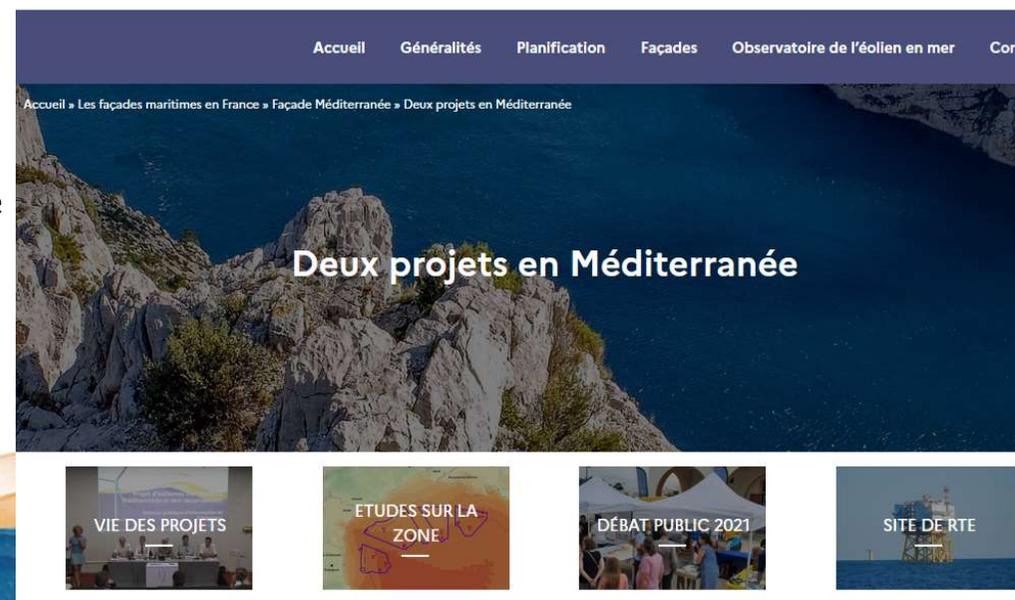
Les prochaines étapes des deux projets de 750 MW

L'information du public par la maîtrise d'ouvrage

- ✓ La **concertation post-débat public** sur les projets se poursuit, sous l'égide des deux **garants nommés par la CNDP**.
- ✓ Plusieurs outils d'information du public ont été mis en place par la maîtrise d'ouvrage, et des actions en partenariat avec des acteurs du territoire vont être développées :
 - Les site internet www.eoliennesenmer.fr et de RTE
 - Réseaux sociaux : compte X [@EolienMerMed](https://twitter.com/EolienMerMed) ;
 - Un billet d'information périodique : inscription possible sur le site Etat ;
 - Des partenariats avec des associations du territoire (CPIE et Petits débrouillards en Occitanie et PACA,...) qui ont permis de toucher plus de 3300 participants en 2023

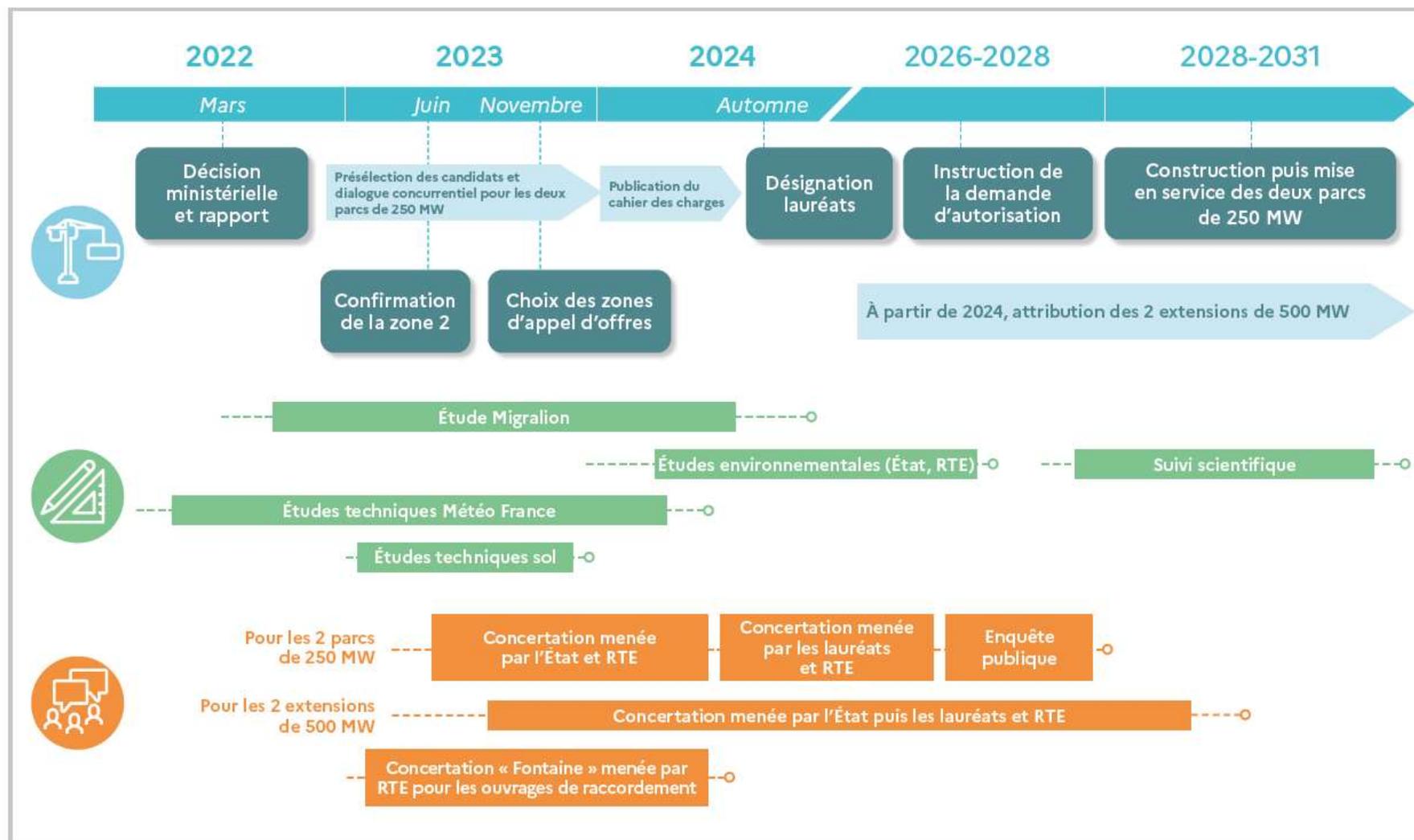


Eoliennes en mer en France



Les prochaines étapes des deux projets de 750 MW

CALENDRIER DES PROJETS



ECHANGE AVEC LES PARTICIPANTS



Pour rester informé

Retrouvez toute l'information sur le projet et inscrivez-vous à la **newsletter** sur www.eoliennesenmer.fr



 @EolienMerMed

 dgec.a06.mediterranee@developpement-durable.gouv.fr

